

Modalités de rentrée 2025

La rentrée au collège Andrée Récipon s'effectuera les lundi 1^{er} septembre et mardi 2 septembre 2025 suivant les modalités indiquées ci-dessous :

Rentrée des classes de 6^{ème} → Lundi 1^{er} septembre 2025

- 8 h 15 **Accueil** :
 - Des élèves par le professeur principal jusqu'à 11 h 30
 - Des parents par l'équipe de direction : prévoir 2 h (recommandations liées au fonctionnement de l'enseignement secondaire et outils numériques, réponses aux questions pratiques). Présentation de la F.C.P.E du collège par les Co-Présidents de l'association des parents d'élèves.

Matériel à prévoir pour la matinée : Agenda + Trousse + cahier de brouillon + pochette cartonnée + cadenas

- 11 h 30 à 13 h 40 → Self pour les élèves demi-pensionnaires
- 13 h 40 à 17 h 00 → Emploi du temps normal avec accompagnement sur l'accessibilité numérique (cloud et pronote).
- 17 h → Fin de la journée pour les élèves : transport scolaire assuré

Rentrée pour tous les niveaux → Mardi 2 septembre 2025

- 8 h 15 à 10 h 15 :
 - Toutes les classes y compris les 6^{èmes} → Prise en charge par le Professeur Principal
- 10 h 35 à 12 h 30 → Début de l'emploi du temps normal



En cas de changement de vos coordonnées (adresse, téléphone, banque...) durant l'année, n'oubliez pas de prévenir le secrétariat du collège.

La Principale,



Séverine ORCEL

Téléphone
02 23 50 00 30

Mél.
Ce.0352691k
@ac-rennes.fr

6, rue de Pont Péan
35230 Orgères

Site internet
de l'académie de rennes
www.ac-rennes.fr